Association SPA du Gers

Association déclarée à la préfecture d'Auch sous le n°W321001035
et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le n°776986853
369 Chemin de Meilhan
32350 ORDAN LARROQUE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les Comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

SAS Cabinet Aviano & Associés

Société de Commissariat aux Comptes
membre de la Compagnie Régionale
de Grande Aquitaine
Société d'Expertise Comptable
inscrite au Tableau de l'Ordre de la
Région Nouvelle Aquitaine

1 rue Félix Aunac
47000 AGEN

CABINET AVIANO & ASSOCIÉS

Agen, le 1er octobre 2026

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Membres de l'Association,

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association SPA du Gers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

1, rue Félix Aunac – 47000 AGEN - ✆ : 05 53 66 94 94 - ✉ : info@cabinet-aviano.fr
SAS au capital de 100 000 € - SIRET 379 583 651 00037 – TVA FR65379583651 – 379 583 651 RCS AGEN – APE 6920Z

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables – Introduction » mentionnée dans l'annexe des comptes annuels, relative au changement de réglementation comptable, ainsi que sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » relative aux legs comptabilisés et à l'évolution de certaines charges sur l'exercice.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nos contrôles ont principalement porté sur la réalité des recettes de l'association, et sur l'appréciation des dépenses engagées dans le cadre de l'objet social de l'entité. Nos travaux, réalisés à l'aide de sondages, n'ont pas révélé d'anomalie significative.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement

BJ

détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Agen, le 1er octobre 2026

Pour la SAS Cabinet Aviano & Associés

Sébastien BONNEFONT
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

BILAN ACTIF

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			Valeur au 31/12/2024
	brute	amort. & dépréc.	nette	
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, ...	1 244,00	1 171,01	72,99	220,99
Autres immobilisations incorporelles	150,00		150,00	150,00
Immobs incorp. en cours, avances et acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 096,75		5 096,75	5 096,75
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages ...	32 855,97	30 426,18	2 429,79	2 619,81
Autres immobilisations corporelles	201 479,49	184 906,64	16 572,85	40 451,71
Immobs corporelles en cours, avances et acptes				
Biens reçus legs /donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	9,00		9,00	9,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	**240 835,21**	**216 503,83**	**24 331,38**	**48 548,26**
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances Clients, usagers et cptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	49 288,00		49 288,00	4 975,15
Charges constatées d'avance				
Valeurs mobilières de placement	920 000,00		920 000,00	920 000,00
Instruments financiers à terme, jetons détenus				
Disponibilités	297 493,08		297 493,08	388 516,89
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	**1 266 781,08**		**1 266 781,08**	**1 313 492,04**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement emprunts (IV)				
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	**1 507 616,29**	**216 503,83**	**1 291 112,46**	**1 362 040,30**

documents visés par le commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

		Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau		1 305 594,52	1 254 929,11
Excédent ou déficit de l'exercice		-74 596,90	50 665,41
Situation nette (sous-total)		**1 230 997,62**	**1 305 594,52**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES FONDS PROPRES	**(I)**	**1 230 997,62**	**1 305 594,52**
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	**(II)**		
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS	**(III)**		
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés		18 927,13	19 662,27
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		41 187,71	31 783,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance			5 000,00
TOTAL DES DETTES	**(IV)**	**60 114,84**	**56 445,78**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	**(I + II + III + IV + V)**	**1 291 112,46**	**1 362 040,30**

documents visés par le commissaire aux compte

COMPTE DE RÉSULTAT

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	115 571,80	169 000,77	-53 428,97	-31,61
dont parrainages		*63 012,20*	*-63 012,20*	*-100,00*
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	225 679,35	232 557,60	-6 878,25	-2,96
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	28 631,12		28 631,12	
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie	136 401,01		136 401,01	
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		68 810,12	-68 810,12	-100,00
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	6 059,91	3 412,75	2 647,16	77,57
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**512 343,19**	**473 781,24**	**38 561,95**	**8,14**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	315 365,07	209 460,46	105 904,61	50,56
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	2 101,74	1 812,52	289,22	15,96
Salaires	228 179,10	210 752,51	17 426,59	8,27
Cotisations sociales	45 042,69	42 036,41	3 006,28	7,15
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 388,67	26 679,78	-1 291,11	-4,84
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés				
Autres charges	208,76	9 752,13	-9 543,37	-97,86
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**616 286,03**	**500 493,81**	**115 792,22**	**23,14**
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-103 942,84**	**-26 712,57**	**-77 230,27**	**-289,12**

documents visés par le commissaire aux compte

COMPTE DE RÉSULTAT

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé	28 540,00	28 540,00		
Autres intérêts et produits assimilés	4 306,94	4 726,00	-419,06	-8,87
Reprises sur dépréciations et provisions		12 938,37	-12 938,37	-100,00
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**32 846,94**	**46 204,37**	**-13 357,43**	**-28,91**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de tréso.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	**32 846,94**	**46 204,37**	**-13 357,43**	**-28,91**
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**-71 095,90**	**19 491,80**	**-90 587,70**	**-464,75**
Produits exceptionnels (V)		34 508,61	-34 508,61	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		**34 508,61**	**-34 508,61**	**-100,00**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 501,00	3 335,00	166,00	4,98
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**545 190,13**	**554 494,22**	**-9 304,09**	**-1,68**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	**619 787,03**	**503 828,81**	**115 958,22**	**23,02**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-74 596,90**	**50 665,41**	**-125 262,31**	**-247,23**
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	82 390,50		82 390,50	
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	**82 390,50**		**82 390,50**	
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	82 390,50		82 390,50	
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	**82 390,50**		**82 390,50**	
TOTAL	**-74 596,90**	**50 665,41**	**-125 262,31**	**-247,23**

documents visés par le commissaire aux comptes

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

L'objet social de l'entité est :

La SPA du Gers est une association de protection animale à but non lucratif de loi 1901 indépendante. Elle est affiliée à la Confédération Nationale défense de l'Animal de Lyon, créée en 1957 par Linette Journet.

Elle a reçu une Délégation de Service Public pour assurer la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis sur l'ensemble du département.

Elle recueille et propose à l'adoption des chiens et chats abandonnés ou perdus.

Le refuge vaste et moderne,se situe à Ordan-Larroque(32) dans des locaux complètements mis a neuf en 2018.

La structure gére également un refuge qui acceuille les chiens et les chats non repris par leurs proprètaire à l'issue de la période réglementaire de 10 jours.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

La SPA du Gers intervient sur les communes qui ont fait le choix de se rattacher à la deleguation de service public. Cette carte couvre une grande partie du département Gersois.

Les moyens mis en oeuvre sont :

Pour permettre l'ensemble de ces actions la SPA du Gers bénéficie d'une part fixe de subvention d'un montant d'environ 200 000€/an.Cette part de subvention correspond à une participation de chacune des communes ayant fait le choix de se rattacher a la SPA du Gers. A cette subvention s'ajoute l'ensemble des dons et legs recus.

Autres informations :

Pour finir, la SPA bénéficie du concours d'une centaine de bénévoles afin de notamment assurer un effort physique aux animaux et preserver leur sociabilité. L'idée étant de maintenir une certaine sociabilité afin de faciliter les adoptions.

Il a été décidé, à compter de cet exercice de faire apparaitre ce bénévolat dans les comptes annuels de la SPA.
Le nombre d'heures de bénévolat a été valorisé au SMIC horaire soit pour l'année 2025 : 6 462 heures de bénévolat à 12.75€/h soit 82 390.50€ de bénévolat pour l'année 2025.

documents visés par le commissaire aux comptes

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 1 291 112,46 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -74 596,90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'entité déroge aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, et porte les justifications sur :

- Influence sur la situation financière

L'année 2025 est marquée d'un point de vue financier par la perception de LEGS qui transite par la confédération de défense de l'animal (CNDA) auquel la SPA du Gers est adhérente. L'année 2025 comprend 3 LEGS dont 2 recus au 31/12/2025 et un provisionné avec une décote de 25% par rapport a la somme annoncée ainsi que de 6% de frais appliqué par la CNDA. Le total des LEGS recus sur l'exercice 2025 est de 136 401 € dont 45 000 € provisionné au 31/12/2025.

- Influence sur le résultat

L'année 2025 est marquée par un total de coût vétérinaires relativement élevé par rapport aux années précédentes. En effet, plusieurs élements permettent de mieux appréhender cette hausse. D'abord la mise en place de famille d'acceuil permettant la reception d'un plus grand nombre d'animaux pour le compte de l'association. Les soins réalisés pour ces animaux sont pris en charge par l'association. Ensuite, la population féline connait une mortalité bien moins importante que l'année 2024, ce qui se traduit aussi par une hausse du cout vétérinaire. Enfin, l'association est également impactée par des fermetures suite a la découverte de maladies contagieuses sur site et nécéssitant la mise en place de traitement spécifique et couteux. Les couts vétérinaires représentent 185 463 € contre 110 891 € en 2024, soit une hausse de 74 572 €.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2023-03.

Aucun changement de méthode n'est intervenu en cours d'exercice.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

documents visés par le commissaire aux comptes

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages		4-5
immobilisations incorporelles	3,00	
Materiel de bureau		4-5
Mobilier		4-5

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÈGLEMENTÉES

Traitement des amortissements

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

documents visés par le commissaire aux comptes

ETAT DES IMMOBILISATIONS

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à réeval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	1 394,00		
TOTAL	**1 394,00**		
Immobilisations corporelles			
Terrains	5 096,75		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	31 684,18		1 171,79
Installations générales, agencements et aménagements divers	81 140,15		
Matériel de transport	108 157,98		
Autres immobilisations corporelles	12 181,36		
TOTAL	**238 260,42**		**1 171,79**
Immobilisations financières			
Prêts et autres immobilisations financières	9,00		
TOTAL	**9,00**		
TOTAL GENERAL	**239 663,42**		**1 171,79**

documents visés par le commissaire aux comptes

ETAT DES IMMOBILISATIONS

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			1 394,00	
TOTAL			**1 394,00**	
Immobilisations corporelles				
Terrains			5 096,75	
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			32 855,97	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			81 140,15	
Matériel de transport			108 157,98	
Autres immobilisations corporelles			12 181,36	
TOTAL			**239 432,21**	
Immobilisations financières				
Prêts et autres immobilisations financières			9,00	
TOTAL			**9,00**	
TOTAL GENERAL			**240 835,21**	

documents visés par le commissaire aux comptes

ETAT DES AMORTISSEMENTS

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			1 023,01	148,00		1 171,01
TOTAL			**1 023,01**	**148,00**		**1 171,01**
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			29 064,37	1 361,81		30 426,18
Inst. générales, agencts divers			55 661,53	14 923,21		70 584,74
Matériel de transport			93 184,89	8 955,65		102 140,54
Autres immobilisations corporelles			12 181,36			12 181,36
TOTAL			**190 092,15**	**25 240,67**		**215 332,82**
TOTAL GENERAL			**191 115,16**	**25 388,67**		**216 503,83**

documents visés par le commissaire aux comptes

ETAT DES DÉPRÉCIATIONS

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉTERMINATION DE LA VALEUR ACTUELLE

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

La valeur au 31/12/2025 des immobilisations financieres est de 925 048 € pour un valeur comptable de 920 000€.

	Dépréciation début d'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Dépréciation fin de l'exercice

documents visés par le commissaire aux comptes

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	49 288,00
Disponibilités	4 757,00
TOTAL	**54 045,00**

documents visés par le commissaire aux comptes

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	1 254 929,11		50 665,41		1 305 594,52
Excédent ou déficit de l'exercice	50 665,41	-50 665,41	-77 529,11		-77 529,11
TOTAL	**1 305 594,52**	**-50 665,41**	**-26 863,70**		**1 228 065,41**

documents visés par le
commissaire aux comptes

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	18 927,13	18 927,13		
Personnel et comptes rattachés	17 828,00	17 828,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 120,97	16 120,97		
Impôts sur les bénéfices	6 836,00	6 836,00		
Autres impôts et taxes assimilées	402,74	402,74		
TOTAL	**60 114,84**	**60 114,84**		

documents visés par le commissaire aux comp

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 927,13
Dettes fiscales et sociales	22 759,71
TOTAL	**41 686,84**

documents visés par le commissaire aux comptes

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

00E306 - SPA DU GERS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Charge	Produit

documents visés par le commissaire aux comptes

LES EFFECTIFS

EFFECTIFS MOYENS

	Effectif moyen employé pendant l'exercice	Effectif moyen employé pendant l'exercice N-1
Employés et techniciens	8,00	8,00
PERSONNEL SALARIÉ	**8,00**	**8,00**

documents visés par le commissaire aux comptes